L'archiviste médical au coeur de l'information de santé

agisq

INFOLETTRE

28 janvier 2016

Du nouveau sur le site…

Centre de documentation

Bulletins

Infolettre du 22 janvier 2016 voir

Codification – directives de codage

Certaines maladies infectieuses et parasitaires
1.4 Syndrome de réponse inflammatoire systémique (SRIS) ou syndrome d'inflammation systémique, révision avril 2015 voir

Tumeurs
2.1 Codage des tumeurs, mise à jour avril 2015 voir
2.2 Choix du code de morphologie selon le mode de diagnostic, révision avril 2015 voir

Maladies de l'appareil circulatoire
9.1 Accident vasculaire cérébral, révision octobre 2015 voir
9.3 Syndrome coronarien aigu et infarctus aigu du myocarde, révision janvier 2016 voir

Les modifications à la directive 9.3 sont à la page 14 et font suite à un ajout de codes à la CCI version 2015. Ces modifications s'appliquent pour les données 2015-2016. Vous n'avez cependant pas à corriger les données déjà codées jusqu'à aujourd'hui.

Lésions traumatiques, empoisonnements et certaines autres conséquences de causes externes (SOO-T98)
19.3 Complications reliées à un acte diagnostique ou thérapeutique, révision juin 2015 voir

Autres
Soins de fin de vie
Les dispositions de la Loi concernant les soins de fin de vie sont entrées en vigueur le 10 décembre 2015. Nous joignons à titre d'information une lettre de M. Michel Bureau, Sous-ministre associé aux services de santé et médecine universitaire du Ministère de la Santé et des Services sociaux, qui vient préciser ce que doit contenir le rapport du Directeur général de l'établissement mentionné à l'article 8 de la loi :

> *Tout établissement doit adopter une politique portant sur les soins de fin de vie. Cette politique doit tenir compte des orientations ministérielles et être diffusée auprès du personnel de l'établissement, des professionnels de la santé ou des services sociaux qui y exercent leur profession, des personnes en fin de vie et de leurs proches.*
>
> *Le directeur général de l'établissement doit, chaque année, faire rapport au conseil d'administration sur l'application de cette politique. Le rapport doit notamment indiquer le nombre de personnes en fin de vie ayant reçu des soins palliatifs, le nombre de sédations palliatives continues administrées, le nombre de demandes d'aide médicale à mourir formulées, le nombre d'aides médicales à mourir administrées, de même que le nombre d'aides médicales à mourir qui n'ont pas été administrées et les motifs pour lesquels elles ne l'ont pas été.*
>
> *Le rapport doit également indiquer, le cas échéant, le nombre de sédations palliatives continues et d'aides médicales à mourir administrées à domicile ou dans les locaux d'une maison de soins palliatifs par un médecin à titre de médecin exerçant sa profession dans un centre exploité par l'établissement.*
>
> *Le rapport est publié sur le site Internet de l'établissement et transmis à la Commission sur les soins de fin de vie instituée en vertu de l'article 38 au plus tard le 30 juin de chaque année. L'établissement doit inclure un résumé de ce rapport dans une section particulière de son rapport annuel de gestion.*
>
> *Dans la lettre on vient préciser les éléments qui devront être inclus dans le rapport. Il y a également une mention à l'effet qu'il n'y aura aucune codification de données dans les banques centrales du Ministère, et ce afin de conserver la confidentialité.*

Pour la banque de données MED-ÉCHO, la directive sur les soins palliatifs continue de s'appliquer comme par le passé. Il n'y aura pas d'ajout d'information afin d'identifier les usagers auxquels s'appliquera une des dispositions de la loi. C'est l'établissement qui a la responsabilité au niveau local d'identifier les éléments qui sont requis dans le rapport du Directeur général. Voir la lettre

…2

Revue de presse

Une offensive contre les femmes? (Le Soleil, 15 janvier 2016)
Le droit à l'équité salariale ne devrait pas se négocier, mais c'est pourtant ce qui s'est produit lors des négociations entre le gouvernement Couillard et les syndicats du secteur public. Voir

La chaîne de transmission du virus d'Ebola est officiellement arrêtée (Le Devoir, 16 janvier 2016)
Le jeudi 14 janvier, le Liberia est officiellement devenu le dernier pays où la chaîne de transmission du virus est considérée comme arrêtée. Voir

Du nouveau sur les allergies alimentaires (Journal de Montréal, 14 janvier 2016)
Une étude australienne, publiée dans le Science Translational Medecine, fait le lien entre les allergies alimentaires et un système immunitaire hyperactif dès la naissance. Voir

« Fumer, souffrir, mourir », le slogan de la Semaine pour un Québec sans tabac (Le Soleil, 17 janvier 2016)
Cette année, le Conseil québécois sur le tabac et la santé (CQTS) ne fait pas dans la dentelle pour inciter les fumeurs à renoncer à la cigarette. Voir

Le mythe de l'obésité santé (RichardBeliveau.org, 18 janvier 2016)
Une importante récente étude avec plus d'un million de personnes montre que les personnes obèses sont plus à risque de mourir prématurément, même lorsqu'elles sont, rarement, en bonne forme physique. Voir

Recherches pour aider à améliorer le sommeil des travailleurs de nuit (Le Soleil, 20 janvier 2016)
Un travailleur de nuit sur deux du réseau de la santé éprouve des problèmes de sommeil. Affirmant avoir développé une méthode prometteuse pour aider ces travailleurs à mieux dormir, une équipe de chercheurs du CRIUSMQ invite 140 volontaires à tester ses interventions, uniquement comportementales. Voir

Information d'intérêt

Rappel - Journée de la protection des données, ce jeudi 28 janvier 2016

Reconnue par les professionnels de la protection de la vie privée, les entreprises, les responsables gouvernementaux, les milieux universitaires et les étudiants partout dans le monde, cette journée met en lumière l'incidence des technologies sur notre droit à la vie privée et souligne l'importance de valoriser et de protéger nos renseignements personnels. Nous vous invitons également à naviguer sur le site de la Commission d'accès à l'information. Vous y retrouverez plusieurs renseignements pertinents. Voir

Le protecteur du citoyen vous informe…

Importants changements dans les services publics lire la suite

Au fil des événements…

Bonne chance dans ses nouvelles fonctions

Geneviève Duplantie, auparavant adjointe à la DSP au CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal, a entrepris un nouveau défi depuis lundi dernier. Elle est devenue conseillère-cadre à la certification, à la direction qualité, évaluation, performance et éthique du CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal, IUSM Douglas. Son mandat consiste à accompagner les résidences privées pour personnes âgées dans leur processus de certification (agrément) et le suivi des visites ministérielles d'évaluation du milieu de vie en CHSLD privés.

N'hésitez pas à nous informer de tout changement d'adresse de résidence ou de travail.

…3

Calendrier des périodes financières 2016-2017 – il est encore possible de commander!

Disponible via le site Internet voir

Format: 23" X 33"

Caractéristiques:

- papier glacé résistant;
- recto seulement donc plus pratique;
- bonne visibilité à distance;
- identification spécifique de chaque période financière en vigueur dans le réseau de la santé et des services sociaux (numérotation et alternance de couleurs);
- date de départ: 1er avril 2016 (correspondant avec le début de l'année financière);
- table complète des périodes pour l'ensemble de l'année financière;
- l'envoi sera fait dans un tube, donc aucune pliure!

Prix: 4.75 $ l'unité plus le coût réel de la poste, plus 2.75 $ et les taxes.

À l'achat de 12 calendriers, vous recevrez un exemplaire additionnel gratuit.

Si nous avons déjà reçu votre commande, merci de ne pas tenir compte de ce rappel.

Prochaines journées de perfectionnement

L'ARCHIVISTE MÉDICAL : UNE EXPERTISE AU SERVICE DU RÉSEAU

Les 19 et 20 mai 2016, à l'Hôtel Le Bonne Entente de Québec

Avant la publication du dépliant officiel, voici quelques informations.

Vous pouvez dès maintenant réserver votre hébergement à l'Hôtel Le Bonne Entente de Québec. Coût d'une nuitée : 160 $ (occupation simple ou double). Date limite de réservation : **18 avril 2016**. Après cette date, nous ne garantissons pas la disponibilité des chambres, ni le coût de celles-ci. L'heure d'arrivée est 16 h et l'heure de départ est 12 h.

Téléphones pour réservations de chambres : **418 653-5221** ou sans frais **1 800 463-4390**. Pour faciliter la réservation, veuillez mentionner **AGISQ 2016**.

Le programme bientôt complété…

Poursuite des conférences simultanées; M. Jean-Marc Chaput, motivateur très connu, nous rappellera l'importance de rester jeune. Me Alice Monet nous entretiendra sur la nouvelle loi sur l'aide médicale à mourir. Nouvelles confirmations : conférences sur le traitement des tumeurs cérébrales, vivre le changement, le rôle et les fonctions du coroner!

Coûts d'inscription

	avant le 17 mai avant taxes	avec taxes
Membres réguliers, affiliés et retraités		
19 et 20 mai 2016 (2 jours)	490 $	563.38 $
19 ou 20 mai 2016 (1 jour)	320 $	367.92 $
Membres étudiants		
19 et 20 mai 2016 (2 jours)	235 $	270.19 $
19 ou 20 mai 2016 (1 jour)	170 $	195.46 $
Professionnels du réseau		
19 et 20 mai 2016 (2 jours)	790 $	908.30 $
19 ou 20 mai 2016 (1 jour)	620 $	712.85 $

Nous vous attentons en grand nombre!